

Mairie de Combs-la-Ville Esplanade Charles de Gaulle B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex Tel.: 01 64 13.16.00 www.combs-la-ville.fr Envoyé en préfecture le 08/06/2022 Reçu en préfecture le 08/06/2022

ID: 077-217701226-20220607-2022_164C-AR

Affiché le 08/06/2022

5L0~

DECISION n° 2022 / 164 - C

TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNEE 2022/2023

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment

son article L 2122-22,

VU la délibération n° 1 du 21 septembre 2020 donnant délégation du

Conseil Municipal au Maire pour l'ensemble des attributions énoncées dans les alinéas 1 à 29 de l'article L 2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que cette dél

que cette délégation inclut notamment :

De fixer, quel que soit le montant, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de

l'utilisation de procédures dématérialisées ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer les tarifs des différents services municipaux

pour l'année 2022.

DECIDE

ARTICLE 1: Le Maire de Combs-la-Ville décide de fixer les tarifs municipaux ci-

annexés pour l'année scolaire 2022-2023.

ARTICLE 2: Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la

présente décision dont ampliation sera transmise au Préfet de Seine-

et-Marne et publiée dans les formes légales.

ARTICLE 3: La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à

compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un

recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le 7 juin 2022

Le Maire Guy GEOFFROY Signé

Envoyé en préfecture le 08/06/2022

Reçu en préfecture le 08/06/2022

Affiché le 08/06/2022



ID: 077-217701226-20220607-2022_164C-AR

TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNEE 2022-2023

1- SECTEUR ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

SECTION ENFANTS EMS				
	Activités terrestres			
	enfants de 3 à 11 ans			
	Tarif			
Combs la Ville	117€			
Hors Commune	153 €			

2- SECTEUR CINEMA/SPECTACLES

CINEMA

a/Tarifs tout public

	Tarif TTC
Plein tarif adultes	6.00€
Plein tarif de 14 à 18 ans	6.00€
Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :	
Dispositif national Moins de 14 ans-	4.00€
Printemps du cinéma et Fête du cinéma	
Ciné séniors	4.50€
• Familles nombreuses, Handicapés (+ 1'accompagnateur), séniors (à partir de 60 ans), demandeurs d'emplois	5.00€
 Films de moins d'une heure (tout public), groupes (plus de 10 personnes, comités d'entreprises, soirée thématique, ciné-débat, ciné- rencontre, centres de loisirs (gratuit 	3.50€
pour les accompagnateurs) • CCAS (convention)	2.00€
Carte de fidélité sur une saison 5 places	23.50€
Atelier vidéo (par personne)	4.50 €

b/Tarifs scolaires

	Tarif TTC		
Dispositif éducation à l'image (ministère de la Culture) :	2.00€	Reçu e	e en préfecture le 08/06/2022 n préfecture le 08/06/2022 le 08/06/2022 7-217701226-20220607-2022 164C-AR
 Ecole au cinéma* Collège au cinéma* Lycéens au cinéma* 	2.50€ 2.50€ 2.50€		
Hors dispositif : • Primaires • Collèges	3.50€ 3.50€		
• Lycées	3.50€		

^{*}Gratuité pour les accompagnateurs (professeurs –enseignants)

c/ Tarifs film publicitaire (tarif annuel)

	Tarif TTC
Annonce publicitaire d'avant séance	500€

SPECTACLES

a/Tarifs CATEGORIE A (spectacle tout public)

	Tarif TTC
Plein tarifs	19.00€
Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :	
• Groupes (plus de 10 personnes) et comités	15.00€
d'entreprises	
Moins de 26 ans et étudiants, familles	12.00€
nombreuses, handicapés (+1 accompagnateur),	
séniors (à partir de 60 ans), demandeurs	
d'emplois	
• CCAS (convention)	8.00€
Abonnement 3 spectacles	
Plein tarifs	51.00€
Tarifs réduit (hors groupes, CE et CCAS)	33.00€

b/Tarifs CATEGORIE B (spectacle jeune public)

	Tarif TTC
Plein tarifs	9.00€
Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :	
• Groupes (plus de 10 personnes) et comités	
d'entreprises	8.00€
Moins de 26 ans et étudiants, familles	0.000
nombreuses, handicapés (+1 accompagnateur), séniors (à partir de 60 ans), demandeurs	7.00€
d'emplois	

•	Etablissements scolaires*, centres de loisirs*,	6.00€
	CCAS (convention)	

^{*}Gratuité pour les accompagnateurs (professeurs-enseignants et animateurs)

Envoyé en préfecture le 08/06/2022

Reçu en préfecture le 08/06/2022

Affiché le 08/06/2022

ID: 077-217701226-20220607-2022_164C-AR

c/ Tarifs de mise à disposition

	« Le Théâtre »	« L'arène »				
Associations Combs-la- villaises avec entrée gratuite	160 €	360 €				
Associations Combs-la- Villaises avec entrée payante	840 €	1050 €				
Associations hors CLV avec entrée payante	1050 €					
Locations pour des formations par des organismes agréés						
Location pour 2/3 joursLocation pour 4/5 jours	420.00€ 840.00€					

^{*} Location accordée en fonction du planning d'occupation et refacturation du personnel et de la location du matériel nécessaire à la réalisation technique du spectacle

3 – SECTEUR PETITE ENFANCE

Cotisation annuelle	37 €
Intégration entre le 1 ^{er} janvier et le 30 avril	18,50 €
Intégration après le 1 ^{er} mai	GRATUIT

4 – SECTEUR TRAIT D'UNION

D'août 2022 à août 2023	Cotisation	Cotisation annuelle		Cotis. Trim.		im.	
	CLV	Hors CLV	CLV	CLV	Hors CLV	Restos du cœur	
	SECTEUR ADUI	LTES					
Ateliers adultes*	85.10€	188.80€		29.60€	66.15€	7.10 €	
2 ^{ème} membre et plus vivant sous le même toit	64.05€	188.80€					
Atelier marche	24.15€	49.50€					
Alphabétisation	34.00€	69.75€					
Inscription après le 1 ^{er} février	17.00€	34.90€					
2 ^{ème} membre et plus vivant sous le même toit	25.30€	69.75€					
Stage Vacances	2,70€/journée	5,60€/journée					
SECTEUR ENFANTS							
A.E.P.S			17.00€				
Atelier du mercredi	34.05€	69.75€				_	

SECTEUR FAMILLES					
Participation aux soirées familles et ateliers parents/enfants	2,70 € /pers/atelier/soirée	5,60€ /pers/atelier/ soirée			1.00 €
Ateliers accueil du bébé	2,70 €	5,60€			
	SORTIES				
Montant des participations = 40 % du coût réel de la sortie (entrées + transport) Tarif enfant jusqu'à 14 ans inclus = 1/2 tarif adultes (prix plancher 2 €)					1/4 du tarif des sorties adultes (prix plancher 2€)
REPAS					
Participation aux animations avec repas	8€/animation/p	ersonne			2.00€
Participation aux animations avec repas (-15 ans et bénévoles de l'atelier cuisine)	4€/animation/po	ersonne			1.00 €

Seuls les bénévoles Combs-la-Villais de Trait d'Union bénéficient gratuitement de l'accès aux ateliers adultes. Les bénévoles hors commune de Trait d'Union paieront quant à eux le tarif de la cotisation des Combs-la-Villais.

Envoyé en préfecture le 08/06/2022

Reçu en préfecture le 08/06/2022

Affiché le 08/06/2022

ID: 077-217701226-20220607-2022_164C-AR

SLOW

^{* 1} adhésion donne accès à tous les ateliers